

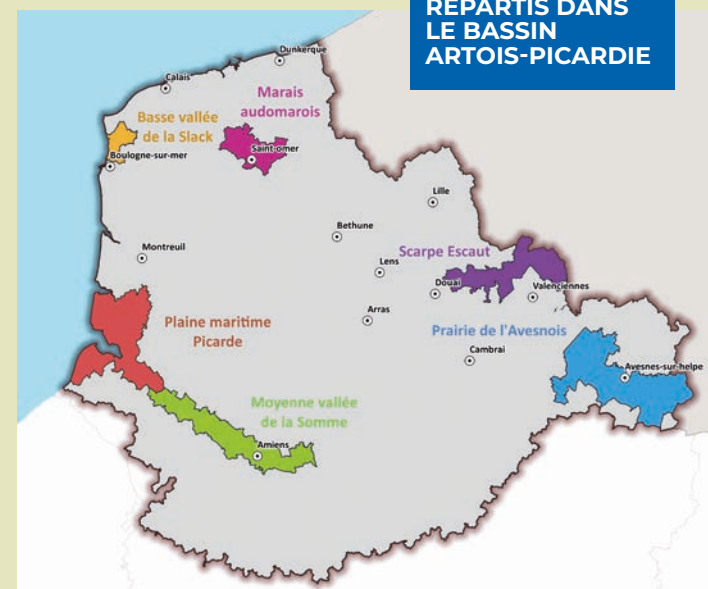


Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



“Maintenir les zones humides et préserver leurs fonctionnalités nécessite une gestion adaptée de ces milieux. Cela suppose de renforcer les conditions de viabilité de l'élevage ou du maraîchage sur ces territoires en proposant des solutions techniques, financières et sociales.”

6 SITES PILOTES RÉPARTIS DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE



CONSCIENTE DE CES ENJEUX, L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE CO-FINANCE DEPUIS 2013 - EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS DU MONDE AGRICOLE - LE PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES (PMAZH).

Concilier viabilité économique des exploitations d'élevages et préservation des fonctionnalités des zones humides

Le PMAZH a pour vocation de préserver les prairies humides et de maintenir l'élevage en revalorisant leur utilisation, tout en conciliant viabilité économique de l'exploitation et préservation des fonctionnalités des zones humides (biodiversité, paysage...). Pour se faire, un accompagnement technique complet et entièrement pris en charge est proposé aux agriculteurs concernés. Cet accompagnement comporte entre autre : le suivi du parasitisme (analyses+audit), le calcul de la marge brute de l'atelier lait ou viande, des accompagnements individuels ou collectifs sur des questions précises et variées autour de l'herbe, la mise en place de la démarche Pâtur'Ajuste, des actions spécifiques sur le volet maraîchage...

+ de 150
agriculteurs impliqués dans le programme

50
prairies humides ont fait l'objet d'un suivi agronomique et écologique

+ de 120
suivis technico-économiques d'exploitations agricoles

110
élevages avec un suivi du parasitisme et la mise en place de traitements préservant la santé des bêtes et la biodiversité

LES ACTEURS SUR L'ACTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE



Les Chambres d'Agriculture de la Somme et du Nord-Pas de Calais sont des organismes consulaires dont une de leurs principales missions est de contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières. C'est dans ce cadre qu'ils réalisent des accompagnements technico-économiques auprès d'éleveurs dans les différentes zones du programme.

CONTACTS

Chambre d'Agriculture de la Somme
Stéphane VERSCHEURE : 03 22 33 69 76
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Anne-Laure DEMARTHE : 06 84 79 27 84



Avenir Conseil Elevage est une Société Coopérative Agricole de services qui intervient auprès des éleveurs laitiers et allaitants du Nord et de la Picardie en leur apportant un conseil de qualité en s'appuyant sur les performances mesurées des animaux. Sa mission est de permettre aux éleveurs de prendre les meilleures décisions de gestion et d'anticipation, en fonction des choix possibles, afin d'atteindre leurs objectifs. ACE accompagne également les éleveurs dans les territoires du PMAZH sur les aspects technico-économiques.

CONTACT

Franck LEROY : 06 84 95 93 66



L'Institut de l'Élevage (Idele) est un institut technique agricole dont la mission générale est d'apporter l'innovation et d'assembler des connaissances dans l'élevage herbivore bovin, ovin, caprin, équin et ses filières économiques. Dans le PMAZH, il anime le groupe de travail technico-économique qui regroupe les différents partenaires.

CONTACT

Gwendoline ELLUIN : 06 58 50 31 35



L'Agence de l'eau Artois-Picardie est l'une des six agences françaises chargées de la lutte contre la pollution et de la protection des milieux aquatiques. Elle anime le PMAZH et en est le principal financeur.

CONTACT

Laurine BRAY : l.bray@eau-artois-picardie.fr



Pour en savoir plus sur l'appui technico-économique proposé dans le programme PMAZH, consultez le document « L'appui technico-économique, c'est bénéfique ».

A TÉLÉCHARGER SUR : hautsdefrance.chambre-agriculture.fr

Réalisation : beta pictoris • Crédits photos : © Michel Blossier pour Idele - Daniel Platel - Syndicat Mixte Baie de Somme - J.L. Vandeweghe/AEAP - Décembre 2023

8

APPUI À LA GESTION
TECHNICO-ÉCONOMIQUE
DES EXPLOITATIONS

“Globalement le système doit être résilient, simple, transmissible et économiquement équilibré.”

ANTOINE SCAILLIEREZ

Chef d'exploitation du lycée agricole à Sains du Nord (59)



Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



Programme d'action en faveur du **maintien de l'agriculture en zones humides** du bassin Artois-Picardie

PARCE QUE MAINTENIR L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES C'EST PARVENIR À RENDRE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE, UN ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ÉCONOMIQUE COMPLET A ÉTÉ PROPOSÉ À PRÈS DE 150 EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGES BOVINS, RÉPARTIES SUR LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE, À TRAVERS LA RÉALISATION D'UNE GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE (GTE).

Rencontre avec :

Antoine SCAILLIEREZ,
directeur
d'exploitation
d'un lycée agricole
dans le Nord

PARTICIPE AU PMAZH
DEPUIS 2019



" L'exploitation est tournée vers l'éducatif. C'est une vitrine pour les élèves et elle fonctionne bien dans un système bio, viable économiquement, et techniquement performant qui valorise beaucoup d'herbe "



UN LEVIER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PRAIRIES

GRÂCE AU PMAZH, UNE IMPLICATION DANS D'AUTRES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES ET UNE MEILLEURE RENTABILITÉ

Les pommiers, les haies et l'agroforesterie sont importants dans le système. Les pommiers sont des haute-tige de variétés locales sélectionnées par le conservatoire régional des essences fruitières potagères. Les pommiers serviront à terme de pare-soleil pour les animaux et la végétation dessous. Il fait quelques degrés de moins sous les arbres. Ces degrés de moins et la protection contre le soleil estival permettent à l'herbe de pousser plus longtemps. Les pommiers sont plutôt tardifs, ils développent leurs feuilles au mois de juin, ce qui laisse le temps à l'herbe de pousser au printemps. Cependant l'ombrage des pommiers diminue un peu la pousse de printemps. Ces arbres permettront aussi une production de pommes non négligeable, puisque d'ici une dizaine d'années quand tout sera entré en production cela pourrait être le premier atelier de la ferme (en termes de chiffre d'affaires).

Descriptif de l'exploitation

- **LYCÉE AGRICOLE AVEC 2 UTH** salariés sur la ferme : Antoine directeur d'exploitation, Patrice à 80% et Francis en complément retraite
- **ÉTABLISSEMENT DE FORMATION EN AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET SERVICE À LA PERSONNE**
- **TOUTES LES SURFACES SONT EN PRAIRIES PERMANENTES SOIT 74 HA EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE** dont 56 ha dédiés à l'atelier bovin
- **NOMBRE DE VACHES ALLAITANTES :** 50 vaches Limousines en bio depuis mai 2013
- **NOMBRE D'OVINS :** 125 brebis croisées Charollais x Texel et la suite en conventionnel
- **PRODUCTION :** environ 264 kg de viande vive/UGB (objectif : 300 kgvv/UGB)

Pouvez-vous présenter votre exploitation, nous décrire la zone dans laquelle vous vous situez ? Combien avez-vous de surfaces en prairies humides ?

On est en zone de bocage, près d'un massif forestier de plusieurs milliers d'hectares. Les sols sont limoneux argileux, séchant l'été et peu drainant l'hiver. On est sur un point haut donc en général on a des passages d'eau sauf en 2020 et 2022 où on a été très impacté par la sécheresse. La SAU est de 74 ha regroupés et tout en herbe. Toutes les prairies sont humides l'hiver, elles sont gorgées d'eau et de novembre à mars elles ne sont pas accessibles. On n'a pas une végétation typique des milieux humides. On a juste des bordures de mares soit au total environ 5 000 m² qui sont caractéristiques des milieux humides avec du jonc, etc. On a une quinzaine de mares dont 10 à enjeux ciblés pour la MAEC. On va faire le cahier d'engagement avec les techniciens du parc naturel de l'Avesnois. Il faut aussi compter le maillage de haies, aujourd'hui on a largement plus de 6 km et on a replanté 3 km pour atteindre progressivement les 10 km de haie. On a planté 400 arbres fruitiers avec un objectif de 1 000 arbres d'ici quelques années soit à peu près 15 ha.

Concernant les prairies humides, comment sont-elles gérées ?

Aucune parcelle n'est classée en zone humide pure. Les parties zones humides permanentes sont autour des mares. Certains pourraient dire que le périmètre autour des mares est sa-

crifié mais il permet de préserver des espèces remarquables de la faune et de la flore comme le triton crêté. C'est aussi des zones d'études pour des jeunes de notre établissement. Globalement, la moitié des prairies sont en pâturage tournant dynamique. L'autre moitié est fauchée en première coupe puis pâturée ou avec une seconde coupe si la météo le permet. Une petite partie des prairies est uniquement fauchée. L'objectif est de faire pâturer un maximum et en complémentarité bovin et ovin. Avec les années, la période de pâturage s'est allongée, on a gagné 1 mois de pâturage en 10 ans. C'est la meilleure façon de valoriser économiquement l'herbe.

Quand et comment s'est passée votre arrivée dans le programme sur le volet GTE ? Qui réalise cet accompagnement ?

On réalise la GTE avec la Chambre d'agriculture depuis plus de 10 ans donc on a intégré le programme dès sa création. Paul Lamothe, conseiller bovin viande vient chaque année pour faire la GTE c'est important car on l'utilise aussi en support de formation pour les jeunes en bac Pro et BTS agricole. Dans le cadre du PMAZH, on fait aussi un suivi Patur'Ajuste avec Jeremy Trannoy, technicien au Parc naturel régional de l'Avesnois et Bio en Hauts de France depuis 2019 soit 5 ans. C'est un autre regard sur la prairie, on essaye de produire ce dont on a besoin aux périodes où on en a besoin. Le but c'est de faire moins de stocks fauchés et plus de stocks sur pied.

Quelles attentes aviez-vous au départ ? et maintenant ? Qu'est-ce que ça vous apporte d'être suivi en GTE ?

La GTE permet de pouvoir se comparer aux autres, de savoir si nos résultats économiques sont cohérents par rapport aux voisins dans le secteur. Cela permet d'avoir des critères de comparaison, de pointer des anomalies et de porter un regard dessus pour comprendre pourquoi on a une difficulté. On a pu conforter nos résultats économiques. L'objectif du lycée c'est de montrer des choses qui fonctionnent et qui sont transmissibles facilement. La GTE montre que le système est viable et résilient dans tous les domaines.

Comment vous sentez-vous aujourd'hui dans votre travail ?

Je me considère comme étant chanceux d'avoir un métier intéressant et très varié, à la croisée de l'enseignement, l'ingénierie de projets et du contact avec le vivant.

Pour vous quel est l'élément principal que vous retenir de cet accompagnement ? Quel message donneriez-vous à un confrère qui se pose la question de se lancer dans un accompagnement GTE ?

C'est une démarche économiquement intéressante. On voit si notre façon de faire améliore ou dégrade le système. Cela permet de pointer ses points forts et points faibles d'avoir des conseils d'autres collègues et d'échanger des bons tuyaux dans une ambiance bienveillante.

LE REGARD DU CONSEILLER



Paul est conseiller bovin viande à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais depuis 2015. Il accompagne les éleveurs allaitants du département en conseil individuel et collectif, parmi ses diverses activités il est également chargé des références Bovin Viande pour le Nord et le Pas de Calais (Inosys Réseaux d'élevage). Il est dans le PMAZH depuis 2017 sur la partie GTE et des suivis de rations.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR L'ACCOMPAGNEMENT ?

Antoine est très intéressé par la gestion de l'herbe et la technique. Il aime voir ce qu'il se fait ailleurs et essaye de faire constamment évoluer son système. Le suivi GTE a commencé avant le programme PMAZH, il y a plus de 10 ans. La démarche Patur'Ajuste a été déployée en 2018 sur l'Avesnois, le lycée est entré dans la démarche en 2019 et le redécoupage des prairies a été fait dans ce cadre. En 2023, un Cap2er niveau 2 a aussi été fait pour mesurer le stockage carbone sur l'exploitation dans l'idée de le maximiser tout en gardant un système le plus productif possible. Les marges à l'hectare sont correctes avec des bonnes conditions de travail et une prise en compte environnementale.

QU'A APPORTÉ LE PMAZH ?

Les résultats sont en amélioration d'année en année. La ferme avait déjà de bons résultats au début, mais ils étaient hétérogènes. Ils sont désormais plus stables d'un point de vue technique et économique ce qui permet d'aller sur de nouvelles choses et de nouveaux suivis comme le pâturage tournant, la plantation de haies et vergers haute-tige... Le gros changement c'est surtout d'avoir baissé un peu le nombre de bêtes. Avant il y avait toujours trop d'animaux par rapport aux surfaces avec des chargements inadaptés au contexte. Aujourd'hui, une des priorités c'est l'autonomie alimentaire. C'est un système bio herbager, la gestion de la ressource fourragère est importante. Réduire le nombre de bêtes permet d'être le plus efficace possible. Une des pistes d'amélioration serait d'augmenter légèrement les poids de carcasse par le format des animaux et la génétique mais ce n'est pas la priorité aujourd'hui. Les critères de sélections primordiaux pour Antoine sont les qualités maternelles et de vêlages.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR LES PRAIRIES HUMIDES ?

La particularité de ce secteur c'est qu'il est très humide sans être marécageux. Les mares peuvent déborder l'hiver et certaines zones sont inondées mais d'autres parcelles sont plus praticables. En gérant les chargements, les animaux restent en moyenne 8 mois à l'extérieur. Il y a une bonne productivité des prairies avec 7,5 t MS/ha d'herbe valorisée, ce qui est dans la moyenne locale tout système confondu.

UN MOT POUR LES ÉLEVEURS QUI NE SONT PAS ENCORE ENGAGÉS ?

Il ne faut pas hésiter, aujourd'hui les élevages ont besoin de visibilité pour savoir où ils vont par rapport à ce qu'ils font et où ils veulent aller. On propose un outil simple et efficace pour arriver à se situer. La GTE permet de faire à la fois de la technique et de l'économie. Si on ne fait que l'un ou l'autre on peut passer à travers certaines choses. La GTE est un outil qui permet de valider les choix des éleveurs dans leur conduite et leur façon de faire. Elle permet de fixer des objectifs atteignables et vérifiables tous les ans.

CHIFFRES CLÉS

100 %
de la SAU
en prairies permanentes Bio

1 370 €
/ha SFP
de marge brute

1 113 €/ha
de marge semi-nette
(marge brute - fermage -
frais de récolte)

16 % d'aides
(maintien bio + MAEC)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

De nombreux points d'amélioration bien identifiés et de bons résultats :

- **Complémentarité du double troupeau** viande bovine et ovine.
- **Peu de problèmes de parasitisme sur les bovins**, un peu plus sur les ovins.
- **Arrêt de la fauche des refus** et du hersage systématique des prairies, permettant des économies de carburant, de salarié et de tracteur.
- **Resserrement du maillage de haies** avec remplacement d'une bonne partie de la paille par de la plaquette forestière issue des haies avec mesure de l'impact sur la structure du sol en période hivernale.
- **Implantations de pommiers** pour servir de pare-soleil aux animaux et à l'herbe et développer une activité de production de pommes.